

Image not found or type unknown



accident mortel de moto et assurance

Par **mosca**, le **30/01/2012** à **11:48**

Mon fils est décédé il y a un mois dans un accident de moto, il était le passager, le conducteur est également décédé.

comment prétendre a l'indemnisation, quel sera le montant de l'indemnisation, cette indemnisation fera telle l'objet d'une succession

quelles sont les formalités à remplir ?

Par **karim75**, le **18/02/2012** à **11:26**

tout d'abord toute mes condoléances ,
je vous conseil de vous rapprocher d'un cabinet de recours qui se trouve sur paris et qui aide les victimes d'accidentés de la route l'etude de dossier est gratuite , ouvert de 9h a 19h du lundi au samedi tel 0609759159
bon couragea vous
cordialement.